

FORMATION COMPLÈTE

Assistant de Vie aux Familles F/H

PROGRAMME COMPLET

Devenir un Assistant de Vie aux Familles
F/H
Opérationnel et Compétent



Durée
210 heures



Format
Présentiel



Effectif
5/20 Participants



ATOUTS

- Formateurs issus du milieu professionnel
- Accompagnement à l'insertion professionnelle



07 68 43 86 00



www.zmforma.com



zm.forma@outlook.com



POURQUOI CHOISIR ZM FORMA SCHOOL ?

- Formateurs expérimentés
- Accompagnement personnalisé
- Ressources pédagogiques de qualité



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Assistant de Vie aux Familles (ADVF) Titre Professionnel RNCP 37715 – Niveau 3

Présentation Générale

Le Titre Professionnel **Assistant de Vie aux Familles (ADVF)** est une certification professionnelle reconnue par l'État permettant d'exercer un métier essentiel dans le secteur des services à la personne. Cette formation prépare les stagiaires à accompagner, au quotidien, des personnes en situation de fragilité afin de favoriser leur maintien à domicile, leur autonomie et leur qualité de vie.

L'Assistant de Vie aux Familles intervient auprès de différents publics nécessitant un accompagnement individualisé :

- Personnes âgées en perte d'autonomie ;
- Personnes en situation de handicap ;
- Personnes malades ou dépendantes ;
- Familles ayant besoin d'un soutien dans la prise en charge de leurs enfants.

Son rôle dépasse la simple réalisation de tâches ménagères. Il accompagne la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne tout en respectant son projet de vie, ses habitudes, sa dignité, son intimité et son autonomie.

Cette formation permet d'acquérir l'ensemble des compétences professionnelles nécessaires pour intervenir avec professionnalisme dans le respect des exigences réglementaires, des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ainsi que des attentes des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social.

Le parcours pédagogique proposé par **ZM Forma School** alterne apports théoriques, ateliers pratiques, mises en situation professionnelles, études de cas, analyses de pratiques et évaluations régulières afin de garantir une montée en compétences progressive jusqu'au passage du Titre Professionnel.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION



L'objectif global de la formation est de permettre au bénéficiaire d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'Assistant de Vie aux Familles et de se préparer à la validation du titre professionnel ADVF – RNCP 37715.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Entretenir le logement et le linge d'un particulier** en appliquant les techniques professionnelles adaptées, les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques.
- **Accompagner une personne dans les actes essentiels du quotidien**, en tenant compte de ses besoins, de ses capacités, de son degré d'autonomie et de ses habitudes de vie.
- **Accompagner une personne dans la préparation et la prise des repas**, en respectant ses besoins, ses habitudes, les règles d'hygiène alimentaire et les principes d'une alimentation adaptée.
- **Accompagner les personnes âgées, en situation de handicap ou en perte d'autonomie**, tout en favorisant le maintien de leur autonomie, leur bien-être et leur sécurité.
- **Mettre en œuvre les gestes et techniques professionnels adaptés à l'aide à la mobilité et aux déplacements**, en appliquant les principes d'ergonomie et de prévention des risques professionnels.
- **Assurer le relais du parent dans la garde de l'enfant à domicile**, en respectant ses besoins fondamentaux, son rythme, sa sécurité et les consignes parentales.
- **Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès de l'enfant** et organiser les activités en fonction de son âge, de ses besoins et de son développement.
- **Prévenir les risques domestiques et professionnels** et mettre en œuvre les mesures permettant de sécuriser la personne accompagnée, l'enfant et l'intervenant.
- **Adapter sa communication et sa posture professionnelle** à la personne accompagnée, à son entourage et aux différents professionnels intervenant dans son parcours.
- **Transmettre les informations utiles et assurer la continuité de l'accompagnement**, dans le respect de la confidentialité et du cadre professionnel.
- **Exercer son activité dans le respect du cadre légal, éthique et professionnel**, des limites de son intervention, des procédures applicables et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Un Métier Humain au Cœur des Enjeux Sociétaux



Le vieillissement de la population, le développement du maintien à domicile, l'augmentation des situations de dépendance et les besoins croissants des familles font du métier d'Assistant de Vie aux Familles un métier particulièrement recherché.

Les professionnels qualifiés jouent un rôle essentiel dans :

- Le maintien de l'autonomie des personnes
- La prévention de la perte d'autonomie
- La lutte contre l'isolement social
- Le soutien aux aidants familiaux
- L'accompagnement des enfants au domicile parental
- L'amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées

Au-delà des compétences techniques, ce métier nécessite de fortes qualités humaines :

- Écoute
- Bienveillance
- Discrétion
- Sens de l'observation
- Capacité d'adaptation
- Autonomie
- Professionnalisme

Le parcours proposé par **ZM Forma School** a été conçu pour permettre aux futurs professionnels d'acquérir ces compétences dans un environnement pédagogique proche des situations rencontrées sur le terrain.

INFORMATIONS PRATIQUES & INSCRIPTION

CONDITIONS D'ADMISSION

1. **Compétences linguistiques** : Niveau de français A2 minimum

(selon le cadre Européen Commun de Référence pour les Langues-CECRL), afin de pouvoir :

- Comprendre des consignes simples à l'écrit comme à l'oral
- Communiquer de manière compréhensible dans un contexte professionnel
- Rédiger de courtes notes ou comptes rendus

2. **Compétences relationnelles** : Capacité à établir une relation de confiance avec les personnes accompagnées et à communiquer avec bienveillance, empathie et respect.

3. **Aptitudes et motivation professionnelles** : Manifester un réel intérêt pour l'accompagnement des publics fragiles et faire preuve de patience, de discrétion, de disponibilité, d'esprit d'équipe ainsi que d'un sens affirmé du service et de la confidentialité.

PUBLICS CIBLÉS

1. Salariés exerçant le métier d'aide à la personne souhaitant obtenir une certification reconnue
2. Demandeurs d'emploi ou demandeurs d'emploi en reconversion
3. Personnes souhaitant intégrer le secteur des services à la personne
4. Candidats souhaitant développer leurs compétences dans l'accompagnement des publics fragiles

OBJECTIF DE LA CERTIFICATION

Préparer les candidats au passage du Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles afin d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer auprès de personnes fragilisées à domicile.



Cette formation prépare au passage du Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles (RNCP 37715), dont l'examen est organisé directement par notre centre habilité.

FINANCEMENTS POSSIBLES

- France Travail
- OPCO



Modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Ateliers pratiques
- Mises en situation professionnelle
- Jeux de rôle
- Études de cas
- Travaux en sous-groupes
- Démonstrations techniques
- Analyses de pratiques professionnelles
- Évaluations formatives régulières



Moyens pédagogiques

Les stagiaires disposent notamment de :

- Fiches techniques professionnelles
- Salle équipée de matériel audiovisuel
- Supports de cours
- Équipements reproduisant l'environnement de travail



Modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées tout au long du parcours grâce à :

- QCM de connaissances
- Exercices pratiques
- Études de cas
- Observation et analyse de situation
- Mises en situation professionnelle
- Évaluations formatives régulières
- Évaluations certificatives conformes aux exigences du Titre Professionnel



Validation

À l'issue du parcours, les candidats se présentent aux épreuves du **Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles (RNCP 37715)** organisées conformément aux modalités définies par le Ministère chargé de l'Emploi.

En cas de réussite, le candidat obtient le « **Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles _ Niveau 3** ». En cas de validation partielle, les certificats de compétences professionnelles (CCP) acquis restent valables conformément à la réglementation en vigueur.



Débouchés professionnels

- Assistant.e de vie aux familles (ADVF)
- Auxiliaire de vie sociale (AVS)
- Employé(e) à domicile
- Intervenant(e) auprès de personnes âgées
- Intervenant(e) auprès de personnes en situation de handicap
- Garde d'enfants à domicile



Accessibilité

Zm Forma School s'engage à accueillir les personnes en situation de handicap.

Selon les besoins de chacun, des aménagements pédagogiques, matériels ou organisationnels peuvent être mis en place afin de garantir un parcours de formation adapté dans les meilleures conditions.

PROGRAMME DE FORMATION

Sept Modules Pédagogiques - 210 h

Trois Blocs de compétences RNCP37715 à valider

BC01 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier

BC02 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

BC03 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

M1



Accompagnement de la personne âgée et/ou en perte d'autonomie

30 h

Objectif pédagogique

Savoir accompagner la personne, tout en respectant son autonomie, sa dignité et ses besoins physiques et psychiques au quotidien.

Compétences visées

À l'issue du module, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les besoins, les capacités, les habitudes et les attentes de la personne accompagnée.
- Établir une relation professionnelle adaptée avec la personne et son entourage.
- Organiser son intervention en tenant compte du degré d'autonomie et du projet de vie de la personne.
- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien tout en favorisant son autonomie.
- Respecter la dignité, l'intimité, les choix et le rythme de la personne.
- Favoriser le maintien du lien social et prévenir l'isolement.
- Repérer les signes de fragilité ou les changements inhabituels.
- Transmettre les informations utiles aux interlocuteurs concernés.

M2



Hygiène de vie, entretien du cadre de vie et soins de confort

35 h

Objectif pédagogique

Savoir assurer l'hygiène corporelle et le confort des personnes accompagnées, dans le respect de leur intimité et de leurs besoins spécifiques.

Compétences visées

À l'issue du module, le stagiaire sera capable de :

- Évaluer le niveau d'aide nécessaire à la réalisation de la toilette et de l'habillage.
- Préparer le matériel et sécuriser l'environnement avant l'intervention.
- Aider la personne à réaliser sa toilette, à s'habiller et à se déshabiller.
- Appliquer les règles d'hygiène et de prévention des infections.
- Solliciter la participation de la personne afin de préserver son autonomie.
- Installer la personne de manière confortable et sécurisée.
- Respecter sa pudeur, son intimité, ses habitudes et son consentement.
- Repérer les anomalies visibles ou les changements de l'état général.
- Transmettre les observations dans le respect des limites professionnelles de l'ADVF.

M3



Nutrition et préparation des repas adaptés à la personne

20 h

Objectif pédagogique

Savoir préparer, adapter et accompagner les repas selon les besoins nutritionnels spécifiques des personnes accompagnées.

Compétences visées

À l'issue du module, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les besoins nutritionnels, les goûts et les habitudes alimentaires de la personne.
- Prendre en compte les allergies, les intolérances et les consignes alimentaires transmises.
- Composer et préparer des repas simples, équilibrés et adaptés.
- Organiser les courses et contrôler l'état des produits disponibles.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.
- Conserver, préparer et présenter les aliments de manière appropriée.
- Installer la personne et l'accompagner pendant la prise du repas.
- Favoriser sa participation et son autonomie.
- Repérer les signes de dénutrition, de déshydratation ou de difficulté alimentaire.
- Transmettre les observations aux interlocuteurs concernés sans établir de diagnostic.

M4



Manipulation des personnes à mobilité réduite (PMR)

30 h

Objectif pédagogique

Maîtriser les gestes techniques et utiliser les aides appropriées pour accompagner les personnes à mobilité réduite en toute sécurité.

Compétences visées

À l'issue du module, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les capacités de déplacement et le niveau d'aide nécessaire.
- Préparer et sécuriser l'environnement avant un déplacement ou un transfert.
- Accompagner les transferts entre le lit, le fauteuil et la chaise.
- Aider la personne à se lever, à se coucher, à marcher et à s'installer.
- Solliciter la participation de la personne pendant les déplacements.
- Utiliser les aides techniques conformément aux consignes et aux notices d'utilisation.
- Appliquer les principes d'ergonomie et de sécurité physique.
- Prévenir les chutes et les troubles musculosquelettiques.
- Identifier les situations nécessitant l'aide ou le relais d'un autre professionnel.

M5



Prévention des risques, SST et situations d'urgence

35 h

Objectif pédagogique

Identifier et prévenir les situations à risque, sécuriser l'environnement de la personne accompagnée et de l'intervenant, et adopter une conduite adaptée face à une situation inhabituelle ou d'urgence, en mettant en œuvre les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail et en assurant les transmissions et relais nécessaires.

Compétences visées

À l'issue du module, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les dangers et prévenir les risques de chute ou d'accident au domicile.
- Sécuriser l'environnement et assurer sa protection ainsi que celle de la personne accompagnée.
- Différencier une situation habituelle, inhabituelle ou urgente.
- Protéger, examiner la victime et alerter les secours de manière adaptée.
- Réaliser les gestes de secours conformément aux compétences du SST.
- Surveiller la victime et adapter sa conduite à l'évolution de la situation.
- Mettre en place un relais auprès de l'entourage ou des professionnels compétents.
- Rendre compte de l'événement et assurer les transmissions nécessaires.

M6



Accompagnement de l'enfant à domicile et soins du nourrisson

30 h

Objectif pédagogique

Assurer l'accompagnement de l'enfant en garantissant son hygiène, sa sécurité, son bien-être et son éveil, tout en respectant les consignes parentales et les besoins fondamentaux du nourrisson et du jeune enfant.

Compétences visées

À l'issue du module, le stagiaire sera capable de :

- Définir avec le parent le cadre et l'organisation de l'intervention.
- Recueillir et respecter les consignes parentales ainsi que les habitudes familiales.
- Identifier les besoins fondamentaux de l'enfant selon son âge et son développement.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant au domicile.
- Accompagner l'enfant lors du lever, du coucher, de la toilette et de l'habillage.
- Réaliser les gestes professionnels appropriés lors du change du jeune enfant.
- Préparer un biberon, un repas simple ou un goûter dans le respect des règles d'hygiène.
- Accompagner l'enfant pendant la prise du repas.
- Proposer des activités adaptées favorisant son éveil, son autonomie et sa socialisation.
- Repérer une situation inhabituelle ou urgente et mettre en place le relais approprié.
- Transmettre aux parents les informations relatives au déroulement de l'intervention.

M7



Communication, posture et cadre légal

30 h

Objectif pédagogique

Développer une posture professionnelle adaptée et une communication appropriée, tout en respectant le cadre légal de l'intervention à domicile ou en structure.

Compétences visées

À l'issue du module, le stagiaire sera capable de :

- Établir une relation professionnelle fondée sur l'écoute, la bienveillance et le respect.
- Adapter sa communication aux capacités et aux besoins de la personne.
- Utiliser l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Adopter une juste distance professionnelle.
- Gérer ses émotions et réagir de manière adaptée dans les situations relationnelles difficiles.
- Respecter les droits, les choix, la vie privée et le consentement de la personne.
- Appliquer les règles de confidentialité et de discrétion professionnelle.
- Identifier les limites de sa fonction et de sa responsabilité.
- Coopérer avec l'entourage, la hiérarchie et les autres professionnels.
- Réaliser des transmissions orales et écrites objectives, précises et utiles.

RÉPARTITION HORAIRE GLOBALE

Module Pédagogique	Durée
Accompagnement de la personne âgée et/ou en perte d'autonomie	30 h
Hygiène de vie, entretien du cadre de vie et soins de confort	35 h
Manipulation des personnes à mobilité réduite (PMR)	30 h
Nutrition et préparation des repas adaptés à la personne	20 h
Prévention des risques, SST et situations d'urgence	35 h
Communication, posture et cadre légal	30 h
Accompagnement de l'enfant à domicile et soins du nourrisson	30 h
Total	210h

ORGANISATION DU PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Le parcours de formation est organisé en **7 modules**, déclinés en **21 activités pédagogiques**, pour une **durée totale de 210 heures**.

Chaque activité pédagogique fait l'objet d'un apprentissage progressif associant **apports théoriques, démonstrations, exercices pratiques et mises en situation professionnelles**.

L'acquisition des compétences est évaluée tout au long du parcours au moyen d'évaluations formatives adaptées aux objectifs de chaque activité : **QCM, études de cas, exercices pratiques et grilles d'observation**.

Cette organisation favorise l'acquisition progressive des connaissances, savoir-faire et **compétences professionnelles** nécessaires à l'exercice du métier d'Assistant de Vie aux Familles.

Le détail des contenus, **activités pédagogiques et modalités d'évaluation** de chaque activité est présenté dans les pages suivantes.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

MODULE 1 30 h

Accompagnement de la personne âgée et/ou en perte d'autonomie

3 ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

ACTIVITÉ 1 – 10 h : Principes d'autonomie, dignité et bienveillance

ACTIVITÉ 2 – 10 h : Organisation quotidienne de l'accompagnement

ACTIVITÉ 3 – 10 h : Maintien du lien social et repérage de la souffrance

ACTIVITÉ 1 10 h

Principes d'autonomie, dignité et bienveillance

Contenu Détaillé

- Définir les notions d'autonomie, de dépendance et de perte d'autonomie.
- Identifier les capacités préservées et les besoins d'accompagnement.
- Prendre en compte les habitudes de vie, les préférences et le rythme de la personne.
- Adapter l'accompagnement au degré d'autonomie identifié.
- Favoriser la participation de la personne dans les actes de la vie quotidienne.
- Favoriser l'autonomie sans se substituer à la personne.
- Appliquer les principes de bientraitance dans l'accompagnement.
- Respecter la dignité et les choix de la personne.
- Prévenir les attitudes d'infantilisation et de sur-assistance.
- Ajuster l'accompagnement à l'évolution des capacités observées.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Analyse de situations professionnelles.
- Identifier les capacités préservées à partir d'études de cas.
- Comparer les pratiques adaptées et inadaptées.
- Réaliser des mises en situation favorisant l'autonomie.

Modalités d'évaluation

- QCM.
- Étude de cas.
- Observation en situation professionnelle simulée avec grille d'observation.

ACTIVITÉ 2
10 h**Organisation quotidienne de l'accompagnement****Contenu Détaillé**

- Recueillir les informations utiles avant l'intervention.
- Identifier les besoins et priorités.
- Organiser les différentes étapes de l'intervention.
- Planifier les activités en fonction du temps disponible.
- Adapter l'organisation au rythme et aux habitudes de vie de la personne accompagnée.
- Favoriser la participation de la personne aux activités.
- Hiérarchiser les tâches selon les capacités et les besoins observés.
- Réajuster l'organisation face à un imprévu.
- Assurer la continuité et la cohérence de l'accompagnement.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Élaboration d'un planning d'intervention.
- Exercices de priorisation.
- Études de cas.
- Mise en situation professionnelle.

Modalités d'évaluation

- Étude de cas.
- Élaboration d'une organisation d'intervention adaptée.

ACTIVITÉ 3
10 h**Maintien du lien social et repérage de la souffrance****Contenu Détaillé**

- Comprendre l'importance du lien social dans le maintien de l'autonomie et du bien-être.
- Identifier les facteurs susceptibles de favoriser l'isolement.
- Repérer les manifestations de repli sur soi ou de diminution des interactions sociales.
- Identifier les centres d'intérêt et activités significatives pour la personne.
- Identifier les projets, souhaits et activités significatives de la personne accompagnée.
- Accompagner la personne dans la réalisation de ses projets en tenant compte de ses capacités, de ses choix et de son environnement.
- Encourager le maintien des activités et relations sociales selon ses souhaits.
- Repérer les changements inhabituels de comportement, d'humeur ou de capacités.
- Distinguer les faits observables des interprétations personnelles.
- Identifier les observations nécessitant une transmission.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Analyser une situation et proposer des actions favorisant la réalisation d'un projet de la personne et le maintien du lien social.
- Exercices d'observation.
- Études de situations.
- Mise en situation professionnelle.

Modalités d'évaluation

- Analyse d'une situation professionnelle portant sur les projets de la personne, le maintien du lien social et les éléments nécessitant une transmission.
- Grille d'observation.

MODULE 2
35 h
Hygiène de vie, entretien du cadre de vie et soins de confort
3 ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

ACTIVITÉ 1 – 12 h : Hygiène corporelle, toilette et habillage

ACTIVITÉ 2 – 08 h : Confort, prévention des atteintes cutanées, pudeur et intimité

ACTIVITÉ 3 – 15 h : Entretien du logement et du linge d'un particulier

ACTIVITÉ 1
12 h
Hygiène corporelle, toilette et habillage
Contenu Détaillé

- Évaluer le niveau d'aide nécessaire.
- Préparer l'environnement et le matériel nécessaires.
- Appliquer les règles d'hygiène des mains.
- Accompagner la toilette au lavabo, la toilette partielle et la douche.
- Accompagner à l'habillage et au déshabillage.
- Respecter le rythme et les habitudes de la personne.
- Solliciter la participation active de la personne.
- Assurer une installation confortable.
- Observer l'état cutané lors de la toilette.
- Transmettre et signaler toute observation inhabituelle.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Démonstrations techniques, préparation d'un poste de toilette.
- Ateliers pratiques.
- Mises en situation sur plateau technique.

Modalités d'évaluation

- Mise en situation pratique.
- Grille d'observation.

ACTIVITÉ 2
8 h**Confort, prévention des atteintes cutanées, pudeur et intimité****Contenu Détaillé**

- Identifier les facteurs favorisant l'altération de l'état cutané.
- Comprendre les principes de prévention des escarres.
- Contribuer au maintien d'une peau propre et sèche.
- Repérer les anomalies cutanées et les manifestations de douleur ou d'inconfort.
- Préserver la pudeur et l'intimité pendant les actes d'aide corporelle.
- Recueillir et respecter le consentement de la personne.
- Prendre en compte un refus et adapter son intervention.
- Respecter les habitudes personnelles et culturelles.
- Identifier ses limites professionnelles et solliciter un relais si nécessaire.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Études de cas.
- Exercices de repérage.
- Jeux de rôle.
- Analyse de situations professionnelles.

Modalités d'évaluation

- Étude de cas.
- Mise en situation avec observation de la posture professionnelle.

ACTIVITÉ 3

15 h

Entretien du logement et du linge d'un particulier

Contenu Détaillé

- Recueillir les attentes du particulier, ses consignes et priorités relatives à la prestation d'entretien.
- Établir une relation professionnelle adaptée dans le cadre d'une prestation d'entretien au domicile d'un particulier.
- Organiser la prestation d'entretien en fonction de la demande et des priorités.
- Identifier les caractéristiques des surfaces, matériaux et textiles.
- Sélectionner les produits et matériels adaptés à l'entretien du logement.
- Respecter les indications, dosages et précautions d'emploi des produits.
- Intégrer les écogestes dans l'entretien du logement et du linge : utilisation raisonnée de l'eau, de l'énergie et des produits, dosage adapté et limitation du gaspillage.
- Appliquer une progression logique dans l'entretien du logement.
- Réaliser le dépoussiérage, le nettoyage et le lavage des surfaces et équipements.
- Prévenir les contaminations croisées.
- Entretenir et ranger le matériel après utilisation.
- Trier le linge selon la matière des textiles, les couleurs et les indications d'entretien.
- Sélectionner les produits, températures et programmes de lavage adaptés.
- Réaliser le séchage du linge selon ses caractéristiques.
- Réaliser les opérations courantes de repassage.
- Plier et ranger le linge.
- Réaliser des travaux de couture simples nécessaires à l'entretien courant du linge.
- Prévenir la détérioration des surfaces, équipements et du linge.
- Contrôler la qualité du travail réalisé et réajuster si nécessaire.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Simuler un échange avec un particulier afin de recueillir ses besoins.
- Lecture des étiquettes et des indications d'utilisation.
- Choix de produits et matériels selon les surfaces.
- Entretien d'un espace domestique.
- Tri du linge, lavage, séchage, repassage et pliage.
- Réaliser une opération simple de couture : recoudre un bouton, effectuer une réparation simple.
- Mise en situation complète.

Modalités d'évaluation

- Mise en situation professionnelle d'une prestation d'entretien du logement et du linge, incluant le recueil des attentes du particulier.
- Grille d'observation portant sur la posture professionnelle, l'organisation de la prestation, les techniques d'entretien et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention.

MODULE 3
 20 h

Nutrition et préparation des repas adaptés à la personne
3 ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

ACTIVITÉ 1 – 6 h : Besoins nutritionnels et équilibre alimentaire

ACTIVITÉ 2 – 8 h : Courses, préparation et conservation des repas

ACTIVITÉ 3 – 6 h : Accompagnement au repas, hydratation et prévention de la dénutrition

ACTIVITÉ 1
 6 h

Besoins nutritionnels et équilibre alimentaire
Contenu Détaillé

- Comprendre les principes d'équilibre alimentaire.
- Identifier les besoins nutritionnels de la personne âgée.
- Adapter les quantités aux besoins de la personne.
- Prendre en compte les goûts et habitudes alimentaires.
- Respecter les allergies, intolérances et consignes alimentaires communiquées.
- Élaborer des menus simples, variés et équilibrés.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Élaboration de menus équilibrés adaptés à différentes situations.
- Études de cas.

Modalités d'évaluation

- Élaboration d'un menu adapté.
- QCM.

ACTIVITÉ 2
8 h**Courses, préparation et conservation des repas****Contenu Détaillé**

- Vérifier les produits disponibles au domicile.
- Contrôler les dates de consommation et l'état des denrées.
- Établir une liste de courses adaptée.
- Respecter les conditions de stockage et de conservation.
- Appliquer les règles d'hygiène alimentaire.
- Prévenir les contaminations croisées.
- Préparer des plats simples adaptés.
- Utiliser les modes de cuisson appropriés.
- Présenter le repas de manière adaptée et agréable.
- Nettoyer et ranger l'espace de préparation.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Élaborer une liste de courses.
- Contrôler des denrées en situation simulée.
- Préparer un repas simple.
- Organiser et ranger l'espace de travail.

Modalités d'évaluation

- Mise en situation pratique avec grille d'observation.

ACTIVITÉ 3
6 h**Accompagnement au repas, hydratation et prévention de la dénutrition****Contenu Détaillé**

- Installer confortablement la personne pour le repas.
- Favoriser sa participation et son autonomie.
- Respecter son rythme pendant la prise alimentaire.
- Encourager une hydratation régulière.
- Repérer une diminution inhabituelle de l'appétit ou des prises alimentaires.
- Repérer les signes pouvant évoquer une dénutrition ou une déshydratation.
- Identifier les difficultés rencontrées pendant le repas.
- Transmettre les observations utiles aux interlocuteurs concernés.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Études de cas.
- Analyse de situation de baisse des prises alimentaires.
- Exercices de transmission.

Modalités d'évaluation

- Étude de cas.
- Mise en situation d'accompagnement au repas.

MODULE 4
30 h
Manipulation des personnes à mobilité réduite (PMR)
3 ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

ACTIVITÉ 1 – 12 h : Accompagnement aux déplacements et transferts

ACTIVITÉ 2 – 10 h : Utilisation des aides techniques à la mobilité

ACTIVITÉ 3 – 08 h : Ergonomie et prévention des troubles musculosquelettiques

ACTIVITÉ 1
12 h
Accompagnement aux déplacements et transferts
Contenu Détaillé

- Identifier les capacités motrices de la personne.
- Déterminer le niveau d'aide nécessaire.
- Préparer et sécuriser l'espace de déplacement.
- Solliciter la participation de la personne.
- Accompagner le passage de la position couchée à la position assise.
- Accompagner le passage de la position assise à la position debout.
- Accompagner le lever et le coucher.
- Réaliser les transferts lit-fauteuil et fauteuil-chaise.
- Accompagner la marche selon les capacités de la personne.
- Installer la personne de manière stable et confortable.
- Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un tiers.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Observer des démonstrations techniques.
- Réaliser des exercices en binôme.
- Pratiquer les différents transferts.
- Participer à des mises en situation.

Modalités d'évaluation

- Réalisation d'un transfert avec grille d'observation.

ACTIVITÉ 2

10 h

Adaptation de l'intervention au handicap et utilisation des aides techniques à la mobilité

Contenu Détaillé

- Identifier les principales situations de handicap et leurs conséquences possibles sur les activités de la vie quotidienne.
- Identifier les capacités, les besoins, les choix et les modes de communication de la personne en situation de handicap.
- Adapter son intervention afin de favoriser l'autonomie, la participation et la sécurité de la personne en situation de handicap.
- Prendre en compte les aides techniques, les aménagements du domicile et les consignes des professionnels intervenant auprès de la personne.
- Identifier les principales aides techniques à la mobilité.
- Accompagner l'utilisation d'un fauteuil roulant et d'un déambulateur.
- Effectuer les vérifications nécessaires avant l'utilisation d'une aide technique.
- Positionner et sécuriser correctement la personne.
- Respecter les consignes d'utilisation du matériel.
- Repérer une anomalie du matériel.
- Suspendre l'utilisation si la sécurité n'est pas garantie.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Analyser une situation d'accompagnement d'une personne en situation de handicap et déterminer les adaptations nécessaires.
- Manipuler les différentes aides techniques.
- Réaliser les vérifications préalables.
- Participer à des mises en situation.
- Analyser les erreurs d'utilisation.

Modalités d'évaluation

- Utilisation d'une aide technique en situation simulée.
- Étude de cas portant sur l'adaptation de l'intervention auprès d'une personne en situation de handicap.

ACTIVITÉ 3
8 h**Ergonomie et prévention des troubles musculosquelettiques****Contenu Détaillé**

- Identifier les risques physiques liés à l'activité.
- Repérer les situations favorisant les TMS.
- Adopter un positionnement corporel adapté.
- Utiliser ses appuis lors des manipulations.
- Limiter les efforts et contraintes physiques inutiles.
- Organiser l'environnement avant la manipulation.
- Mobiliser les capacités de la personne pour limiter les efforts.
- Reconnaître ses limites physiques et solliciter une aide si nécessaire.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Réaliser des exercices de gestes et postures.
- Identifier les postures inadaptées.
- Corriger les gestes à risque.
- Analyser des situations professionnelles.

Modalités d'évaluation

- Observation des gestes et postures en situation simulée.

MODULE 5
35 h
Prévention des risques, SST et situations d'urgence
3 ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

ACTIVITÉ 1 – 13 h : Prévention des risques et des chutes au domicile.

ACTIVITÉ 2 – 14 h : Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

ACTIVITÉ 3 – 08 h : Gestion de l'après-incident, transmissions et relais.

ACTIVITÉ 1
13 h
Prévention des risques et des chutes au domicile
Contenu Détaillé

- Identifier les principaux risques professionnels liés à l'intervention au domicile d'un particulier.
- Repérer les dangers de l'environnement pouvant entraîner une chute ou un accident : sols, obstacles, tapis, câbles, escaliers, éclairage, pièces d'eau, mobilier et équipements.
- Identifier les facteurs de risque liés à la personne : capacités et limitations, chaussures, vêtements et utilisation des aides techniques.
- Évaluer les risques en tenant compte de l'environnement et de la situation de la personne accompagnée.
- Sécuriser l'environnement avant et pendant l'intervention et mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées, dans les limites de sa fonction.
- Adopter les gestes, postures, comportements et équipements de protection permettant de préserver sa santé et sa sécurité.
- Repérer les situations nécessitant un aménagement, un signalement ou l'intervention d'un autre professionnel.
- Transmettre les risques identifiés aux interlocuteurs concernés afin de contribuer à la continuité de la prévention.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Analyser des situations professionnelles et repérer les dangers et facteurs de risque au domicile.
- Réaliser un diagnostic de risques à partir d'un environnement domestique simulé.
- Étudier des situations de chute ou d'accident et en identifier les facteurs contributifs.
- Proposer des mesures de prévention et de sécurisation adaptées à la personne et à son environnement.
- Réaliser une mise en situation de sécurisation du domicile dans les limites de sa fonction.
- Compléter une fiche de repérage et de transmission des risques identifiés.

Modalités d'évaluation

- Étude de cas portant sur le repérage des dangers et facteurs de risque au domicile.
- Mise en situation professionnelle de sécurisation d'un environnement domestique.
- Proposition de mesures de prévention adaptées à la personne et à son environnement.
- Évaluation à l'aide d'une grille d'observation portant sur l'identification des risques et la pertinence des mesures proposées.

ACTIVITÉ 2
14 h**Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST)****Contenu Détaillé**

- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention et connaître le cadre de son intervention.
- Repérer les situations dangereuses et contribuer à la prévention des risques professionnels.
- Protéger de façon adaptée face à une situation d'accident.
- Examiner la victime afin d'identifier les signes nécessitant une intervention.
- Alerter ou faire alerter les secours en transmettant les informations nécessaires.
- Réaliser les gestes de secours adaptés à l'état de la victime.
- Surveiller l'évolution de l'état de la victime et adapter sa conduite jusqu'à la prise en charge par les secours.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Analyser des situations de travail dangereuses et proposer des actions de prévention.
- Réaliser des exercices pratiques de protection et de sécurisation d'une situation d'accident.
- Examiner une victime et identifier la conduite à tenir.
- Simuler une alerte en transmettant les informations nécessaires aux secours.
- S'entraîner aux gestes de secours prévus par le référentiel SST.
- Participer à des mises en situation d'accidents simulés et adapter son intervention à l'état de la victime.
- Analyser les actions réalisées lors des mises en situation et identifier les axes d'amélioration.

Modalités d'évaluation

- Évaluations formatives tout au long de la formation lors des exercices et mises en situation.
- Épreuves certificatives réalisées conformément au référentiel de certification SST en vigueur.
- Évaluation des compétences du candidat selon les critères définis par le dispositif SST.
- Délivrance du certificat SST aux candidats ayant satisfait aux épreuves certificatives.

ACTIVITÉ 3

8 h

Gestion de l'après-incident, transmissions et relais

Contenu Détaillé

- Identifier les actions et le relais à mettre en œuvre après une situation inhabituelle, un incident ou une urgence.
- Identifier et informer les interlocuteurs concernés : entourage, hiérarchie ou professionnels compétents.
- Recueillir les faits et observations utiles en distinguant les éléments objectifs des interprétations.
- Réaliser des transmissions orales et écrites claires, précises et professionnelles, dans le respect de la confidentialité.
- Rendre compte de l'événement et assurer sa traçabilité selon les procédures applicables.
- Analyser les circonstances de l'incident et identifier les mesures permettant d'en prévenir la répétition.
- Assurer la continuité de l'accompagnement après l'événement, dans les limites de sa fonction.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Analyser une situation professionnelle après un incident et déterminer les actions à mettre en œuvre.
- Identifier le relais et les interlocuteurs à solliciter selon la situation.
- Réaliser une transmission orale professionnelle à partir d'une situation donnée.
- Rédiger un compte rendu factuel en distinguant les faits des interprétations.
- Analyser les circonstances d'un incident et proposer des mesures permettant d'en prévenir la répétition.
- Participer à une mise en situation de relais auprès de l'entourage, de la hiérarchie ou d'un professionnel compétent.

Modalités d'évaluation

- Étude de cas portant sur une situation inhabituelle, un incident ou une urgence.
- Mise en situation de relais et de transmission orale auprès d'un interlocuteur adapté.
- Rédaction d'un compte rendu professionnel factuel.
- Évaluation à l'aide d'une grille d'observation portant sur la pertinence du relais, la qualité des transmissions et le respect du cadre professionnel.

MODULE 6
30 h
Accompagnement de l'enfant à domicile et soins du nourrisson
3 ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

ACTIVITÉ 1 – 10 h : Besoins fondamentaux, hygiène et soins quotidiens de l'enfant

ACTIVITÉ 2 – 08 h : Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

ACTIVITÉ 3 – 12 h : Éveil, développement, autonomie et sécurité de l'enfant

ACTIVITÉ 1
10 h
Besoins fondamentaux, hygiène et soins quotidiens de l'enfant
Contenu Détaillé

- Se présenter au parent et établir une relation professionnelle adaptée.
- Recueillir les attentes du parent, ses principes éducatifs, ses consignes et les habitudes familiales.
- Définir avec le parent le cadre, les modalités et les limites de l'intervention auprès de l'enfant.
- Organiser l'intervention en fonction de l'âge, des besoins, des capacités et du rythme de l'enfant.
- Identifier les besoins fondamentaux du nourrisson et du jeune enfant.
- Respecter le rythme quotidien de l'enfant.
- Préparer l'espace et le matériel nécessaires.
- Réaliser le change.
- Accompagner la toilette.
- Habiller et déshabiller l'enfant.
- Accompagner les levers et couchers.
- Respecter les besoins de repos et de sommeil.
- Observer le comportement de l'enfant et repérer tout changement inhabituel.
- Restituer aux parents les informations utiles.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Réaliser des exercices sur mannequin nourrisson.
- Réaliser un change en situation simulée.
- Participer à des mises en situation.
- Analyser des situations professionnelles.

Modalités d'évaluation

- Mise en situation de définition du cadre de l'intervention avec un parent.
- Réalisation d'un geste technique auprès de l'enfant avec grille d'observation.

ACTIVITÉ 2
8 h**Alimentation du nourrisson et du jeune enfant****Contenu Détaillé**

- Respecter les consignes alimentaires parentales.
- Préparer le matériel nécessaire.
- Préparer un biberon conformément aux indications données.
- Préparer un repas simple ou un goûter adapté.
- Installer l'enfant pour le repas.
- Accompagner la prise alimentaire.
- Respecter son rythme et ses signaux.
- Appliquer les règles d'hygiène lors de la préparation.
- Repérer une difficulté inhabituelle pendant le repas.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Préparer un biberon en situation simulée.
- Préparer un repas ou un goûter.
- Simuler l'accompagnement au repas.

Modalités d'évaluation

- Mise en situation pratique.

ACTIVITÉ 3
12 h**Éveil, développement, autonomie et sécurité de l'enfant****Contenu Détaillé**

- Identifier les principales étapes du développement de l'enfant.
- Prendre en compte son âge, ses capacités et ses centres d'intérêt.
- Choisir des activités adaptées.
- Proposer des activités sensorielles, motrices et créatives.
- Utiliser le jeu et la lecture comme supports d'éveil.
- Encourager les apprentissages et l'autonomie.
- Favoriser la socialisation.
- Identifier les principaux risques domestiques spécifiques à l'enfant.
- Sécuriser les espaces de jeu et de déplacement.
- Vérifier l'adaptation des jeux et équipements à l'âge de l'enfant.
- Repérer une situation inhabituelle nécessitant l'information des parents ou un relais.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Concevoir une activité d'éveil adaptée.
- Analyser un environnement domestique.
- Identifier les risques pour l'enfant.
- Réaliser des mises en situation.

Modalités d'évaluation

- Présentation d'une activité adaptée.
- Analyse d'une situation à risque.

MODULE 7
30 h
Communication, posture et cadre légal
3 ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

ACTIVITÉ 1 – 10 h : Communication et relation professionnelle

ACTIVITÉ 2 – 10 h : Cadre professionnel, droits de la personne et limites d'intervention

ACTIVITÉ 3 – 10 h : Coopération professionnelle et transmissions

ACTIVITÉ 1
10 h
Communication et relation professionnelle
Contenu Détaillé

- Identifier les principes de la communication interpersonnelle.
- Distinguer la communication verbale et non verbale.
- Pratiquer l'écoute active.
- Utiliser le questionnement de manière adaptée.
- Reformuler pour vérifier la compréhension.
- Adapter son vocabulaire à l'interlocuteur.
- Adapter sa communication aux capacités de la personne.
- Identifier l'impact de son attitude dans la relation.
- Gérer ses émotions en situation professionnelle.
- Réagir de manière adaptée face à une situation relationnelle difficile.
- Maintenir une juste distance professionnelle.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Réaliser des exercices d'écoute et de reformulation.
- Participer à des jeux de rôle.
- Analyser des situations relationnelles.
- Simuler des échanges professionnels.

Modalités d'évaluation

- Mise en situation de communication avec grille d'observation.

ACTIVITÉ 2
10 h**Cadre professionnel, droits de la personne et limites d'intervention****Contenu Détaillé**

- Identifier le rôle et les missions de l'ADVF.
- Identifier les règles professionnelles, le champ et les limites d'intervention applicables aux différentes prestations de l'ADVF.
- Situer son intervention dans le cadre d'une prestation à domicile.
- Comprendre les responsabilités liées à l'exercice professionnel.
- Respecter les droits et les choix de la personne.
- Respecter la vie privée et le consentement.
- Appliquer les principes de confidentialité et de discrétion professionnelle.
- Respecter le domicile comme espace privé.
- Se positionner face à une demande dépassant ses compétences.
- Solliciter le relais approprié lorsque la situation le nécessite.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Analyser des situations professionnelles.
- Étudier des dilemmes professionnels.
- Réaliser des exercices de positionnement.

Modalités d'évaluation

- Étude de cas.
- Exercices de positionnement.
- QCM.

ACTIVITÉ 3 10 h

Coopération professionnelle et transmissions

Contenu Détaillé

- Identifier les différents interlocuteurs autour de la personne.
- Situer la place de l'ADVF dans la coordination de l'accompagnement.
- Coopérer avec l'entourage dans le respect de la place de chacun.
- Communiquer avec le responsable et les professionnels concernés.
- Identifier les informations pertinentes à transmettre.
- Distinguer un fait, une observation, une opinion et une interprétation.
- Effectuer une transmission orale claire, concise et objective.
- Rédiger une transmission professionnelle factuelle.
- Utiliser les outils de transmission prévus par la structure.
- Utiliser les outils numériques professionnels pour consulter un planning, des consignes ou une fiche d'intervention et réaliser des transmissions.
- Communiquer avec les interlocuteurs professionnels à l'aide des outils numériques dans le respect du cadre de son intervention.
- Respecter la confidentialité et la protection des données lors de l'utilisation des outils numériques.
- Respecter les règles de discrétion professionnelle lors du partage d'informations.
- Signaler une situation inhabituelle selon le circuit défini.

Mises en pratique et travaux du stagiaire

- Consulter un planning ou une fiche d'intervention numérique en situation simulée.
- Réaliser une transmission professionnelle à l'aide d'un outil numérique simulé.
- Corriger des transmissions imprécises ou subjectives.
- Simuler une transmission orale.
- Analyser des situations professionnelles.

Modalités d'évaluation

- Réalisation d'une transmission professionnelle à l'aide d'un outil numérique simulé.
- Transmission orale en situation simulée.